



École Jardin-des-Saints-Anges

GUIDE DE FONCTIONNEMENT POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

- For parents who need to translate, I suggest the site

<https://www.deepl.com/fr/translator>

Table des matières

Tout savoir sur le retour en classe 2020	2
Règles de santé à respecter	3
Élèves présentant une condition médicale particulière liée à la COVID-19	4
Gestion de la COVID	4
Symptômes avant de se présenter à l'école	4
Symptômes apparaissant pendant la journée à l'école	4
Confirmation d'un cas de COVID-19 à l'école	5
Distanciation physique	5
Lavage des mains	5
Achats spéciaux à effectuer en raison du contexte sanitaire	5
Port du masque ou du couvre-visage	6
Rentrée scolaire	7
Assemblée générale et rencontres générales de parents (10 septembre)	8
Bulles-classes	8
Services pour les élèves ayant besoin de soutien adapté	8
Arrivée à l'école en matinée	8
Accueil en salle de classe	9
Circulation dans l'établissement	9
Rassemblements	9
Grille-matières	10
Sorties éducatives	10
Retards	10
Départs pendant la journée scolaire	10
Dîner	10
Accès à l'école	10
Mise à niveau des apprentissages	11
Hygiène et salubrité	11
Conclusion	11

Tout savoir sur le retour en classe 2020

Depuis les dernières semaines, toute l'équipe se prépare pour cette rentrée tout à fait particulière en contexte de pandémie.

L'année scolaire que nous nous apprêtons à vivre sera différente de celles que nous avons vécues jusqu'à. À cet égard, nous aurons besoin de la collaboration et de la compréhension de tous les acteurs pour que cette année s'inscrive dans la lignée des précédentes à l'école au Jardin-des-Saints-Anges, c'est-à-dire qu'elle soit remplie de beaux moments et de belles réussites pour tous nos jeunes.

Le gouvernement du Québec autorise l'ensemble des écoles à ouvrir pour assurer une présence des élèves, mais nous demande de mettre en place plusieurs mesures pour prévenir la propagation du virus et aussi pour être prêts en cas d'une 2^e vague ou d'une fermeture soudaine.

Conséquemment, nous ne pourrons pas faire l'école comme à l'habitude, nous devons nous adapter, être flexibles, revoir nos façons de faire et innover en fonction des directives que nous avons reçues et recevrons de la santé publique et du ministère de l'Éducation.

Certaines de ces directives sont contraignantes, mais visent à assurer la santé de tous ceux qui fréquenteront notre école dans les prochaines semaines. Nous espérons que les directives contenues dans ce guide permettront de répondre à vos questions. Évidemment, nous ne pouvons préciser ici tous les détails. Ceux-ci seront expliqués aux élèves lors des premières journées à l'école.

Si des questions subsistaient, nous vous invitons à communiquer avec l'école par courriel à : Direction.EcoleJardin-des-Saints-Anges@csmb.qc.ca

Nous vous souhaitons à tous une excellente année scolaire et nous avons bien hâte de retrouver nos élèves en personne !

Isabelle Lemieux
Directrice

P.S. Il est très important de lire attentivement l'ensemble de ce document et de le conserver.

Règles de santé à respecter

Il sera plus que jamais indispensable de respecter toutes les consignes sanitaires mises en place dans nos écoles et dans notre vie quotidienne afin de contribuer collectivement à notre santé. Rappelons ici les consignes de distanciation physique, les consignes pour le partage de matériel, l'hygiène des mains, l'étiquette respiratoire et le port du couvre-visage notamment.

L'ensemble du personnel et des élèves doivent procéder à un auto-dépistage chaque jour avant d'aller à l'école. Les élèves et leur famille devront surveiller l'apparition de symptômes de la COVID-19 décrits par la santé publique et rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien.

Ne pas vous présenter à l'école si vous avez l'un ou l'autre des symptômes suivants :

Notez que si votre enfant présente des symptômes grippaux légers, il est recommandé de le garder à la maison, d'éviter les contacts avec les autres personnes, d'attendre 24 heures et de réévaluer la situation selon l'évolution des symptômes. Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci.

Si votre enfant a :

- de la fièvre avec une dégradation de l'état général ou un syndrome d'allure grippale (fièvre et toux accompagnées de maux de tête, de fatigue, de courbatures ou de fatigue intense);
- une perte de goût ou d'odorat

Gardez-le à la maison et contactez sans tarder le 1 877 644-4545.

Source : Site officiel du Gouvernement du QC : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-education-famille-covid-19/#c62686>

Aussi, il sera important de respecter les règles suivantes afin d'assurer la sécurité de tous :

- distanciation
- Lavage de mains fréquent;
- Respect des règles de circulation dans l'école;
- Port du couvre-visage pour l'élève du 3^e cycle (Voir page 6) ;
- Respect de la distanciation physique entre les individus lorsqu'il n'y a pas de port du couvre-visage (exception faite des moments où l'élève est assis en classe ou lors des périodes de jeu au gymnase, par exemple).

Élèves présentant une condition médicale particulière liée à la COVID-19

Tel que le gouvernement l'a indiqué, la présence des élèves à l'école est obligatoire. Toutefois, la direction de la santé publique ne recommande pas le retour physique en classe pour les élèves ayant une condition médicale documentée (vulnérabilité spécifique en lien avec la Covid-19) ou vivant à la même adresse qu'une telle personne.

Si tel est le cas, nous vous demandons de nous en informer et de nous faire parvenir un certificat médical le plus rapidement possible.

Afin que ces élèves puissent malgré tout être en mesure de s'acquitter de leur obligation de fréquentation scolaire, un service d'enseignement à distance sera disponible. Ce service d'enseignement à distance sera organisé par le Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys. Les parents des élèves concernés par cette situation exceptionnelle seront informés dans les meilleurs délais.

Les parents des élèves présentant une condition médicale particulière liée à la COVID doivent communiquer avec Marie-Ève Gauvin, secrétaire de l'école au 514 855-4200.

Gestion de la COVID

Symptômes avant de se présenter à l'école

Si l'élève démontre un ou des symptômes associés à la COVID-19 avant de se présenter à l'école :

1. L'enfant doit demeurer à la maison et s'isoler autant que possible jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de la santé publique ;
2. Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives qui lui seront transmises par la santé publique ;
3. Le parent doit signaler l'absence de l'élève à l'école et mentionner que l'absence est liée à la COVID-19 pour assurer le maintien des services pédagogiques, au secrétariat 514 855-4200.

Symptômes apparaissant pendant la journée à l'école

1. Un local sera aménagé en infirmerie et sera dédié à la COVID-19. Ainsi, un enfant présentant des symptômes sera automatiquement isolé dans cette infirmerie en compagnie d'un membre du personnel ;
2. Un parent sera contacté pour venir chercher l'élève dans un délai raisonnable ;
3. La pièce sera ventilée, nettoyée et désinfectée après le départ de l'élève ;
4. Le parent devra contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique ;
5. Un soutien pédagogique à distance sera offert à l'élève concerné.

Confirmation d'un cas de COVID-19 à l'école

Si un élève obtient un résultat positif à un test de COVID-19 :

1. Le parent doit signaler l'absence de l'élève au secrétariat de l'école et mentionner que l'absence est liée à la COVID-19 pour assurer le maintien des services pédagogiques : 514 855-4200
2. Tous les parents et le personnel de l'école seront automatiquement informés par la direction de l'école lorsqu'un cas de COVID-19 sera diagnostiqué dans l'établissement ;
3. La direction de la santé publique informera des mesures à suivre pour les élèves concernés ;
4. Un soutien pédagogique à distance sera offert aux élèves qui devront rester à la maison ;
5. Les directives de réintégration seront données par la direction de la santé publique.

5

Distanciation physique

- Pas de distanciation entre les élèves d'un même groupe-classe (le groupe-classe doit être stable).
- Distanciation de 2 mètres entre les membres du personnel et les élèves en tout temps, à l'exception des enseignants du préscolaire qui n'ont pas à avoir de distanciation avec leurs élèves.
- Distanciation de **1 mètre** entre les élèves de groupes différents.

Lavage des mains

L'enfant devra se laver les mains en arrivant, avant les récréations, après les récréations, avant et après le dîner. Bref, lors de tous les déplacements.

Des affiches seront installées à différents endroits stratégiques afin de permettre aux enfants de pratiquer les bonnes mesures d'hygiène pour le lavage de mains. Un enseignement sera fait par le personnel à cet effet.

Achats spéciaux à effectuer en raison du contexte sanitaire

Les **couvre-visage** (achetés dans le magasin de votre choix ou confectionné) pour tous les élèves du 3^e cycle sont de la responsabilité des parents.

Pour ce qui est du matériel scolaire, les élèves devront le transporter dans leur sac d'école et le déposer en classe comme à l'habitude. Cette année, plus que jamais, il est important que **les effets scolaires soient bien identifiés au nom de l'élève**.

Port du masque ou du couvre-visage

Le port d'un couvre-visage ajusté et couvrant le nez et la bouche est obligatoire pour les élèves du 3^e cycle et le personnel lors de leurs déplacements dans les aires communes (couloirs, vestiaires, gymnase, etc.).

	Élèves du primaire Préscolaire, 1 ^{re} à la 4 ^e année ¹	5 ^e et 6 ^e années	Élèves du secondaire	Élèves FP et FGA	Personnel scolaire ²	Visiteurs
 Salle de classe				 Lorsqu'assis à 1,5 m de distance des autres élèves.	 Si distanciation de 2 m maintenue avec les élèves.	
 Cafétéria et cafés étudiants		 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.	 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents			
 Lieu sportif • Palestre • Gymnase • Piscine		 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.	 Lorsque des élèves de groupes-classes différents sont présents.			
 Salle de spectacle et auditorium Lorsque bien installé à sa place comme spectateur		 Lorsqu'assis à une distance de 1,5 m des autres spectateurs ⁴ .				
 Autres aires communes • Hall d'entrée • Corridors • Ascenseurs • Déplacements dans l'école						
 Transport scolaire et transport en commun						

1 Port du couvre-visage non obligatoire pour les élèves de la 1^{re} à la 4^e année, mais recommandé, dans le transport scolaire et dans les lieux communs de l'école.

2 Le gouvernement fournira des masques pour les employés des réseaux. L'approvisionnement se fera localement par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés. Le personnel scolaire est soumis aux règles applicables en matière de santé et sécurité du travail. À noter que les enseignants du préscolaire (maternelle 4 et 5 ans) n'ont pas de distanciation à respecter avec leurs élèves. Par contre, ils doivent porter obligatoirement un équipement de protection individuelle.

3 Les enseignants d'éducation physique à la santé ne sont pas tenus de porter le couvre-visage lorsqu'ils enseignent dans les installations sportives de l'école et qu'une distanciation de 2 m est respectée avec les élèves.

4 Le port du couvre-visage n'est pas requis si la distance de 1,5 m est respectée ou s'il s'agit d'occupants d'une même résidence ou s'il s'agit d'une personne qui lui fournit un service ou un soutien.

Éducation Québec

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire se déroulera selon la modulation de l'horaire, c'est-à-dire que l'heure pour se présenter est espacée entre chaque cycle. L'intervalle facilitera la distanciation et permettra une rentrée bienveillante.

Voici l'horaire de ces journées :

**MODULATION DE L'HORAIRE
DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021
DEUX DEMI-JOURNÉES D'ACCUEIL
AURONT LIEU LES 27 ET 28 AOÛT 2020**

Jeudi 27 août	1 ^{re} année et 2 ^e année Arrivée : 8 h 05 Départ : 10 h 50
	3 ^e année et 4 ^e année Arrivée : 8 h 15 Départ : 10 h 50
Vendredi 28 août	5 ^e année et 6 ^e année Arrivée : 8 h 30 Départ : 10 h 50

7

Important : Si vous avez besoin du service de garde lors des deux journées pédagogiques du 27 et 28 août et que vous n'avez pas déjà procédé à l'inscription, veuillez communiquer avec Mme Héту : 514-855-4200, poste 2. Le service de garde sera ouvert le matin dès 7 h 00, puis de 10 h 50 à 18 h 00. Seuls les élèves habituellement inscrits au SDG pourront être présents le 27 et le 28 août.

Nouveauté : Les parents et les élèves recevront dans la semaine du **24 août le nom de l'enseignant de leur enfant et le numéro de groupe pour l'année 2020-2021**. Ainsi, lorsque les élèves se présenteront dans la cour d'école, ils devront immédiatement retrouver leur enseignant qui aura une affiche avec le numéro de son groupe.

À noter : Tous les élèves devront se présenter le 27 août et le 28 août.

Pour les élèves du préscolaire, les enfants accompagnés d'un parent sont attendus à l'école selon le rendez-vous envoyé par courriel le 17 août 2020 à chacun des parents des élèves du préscolaire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école.

	Horaire de classe des sous-groupes		Horaire du Service de garde
Jeudi 27 août 2020 L'enfant se présente <u>avec le parent</u> et tout le matériel scolaire demandé	7 H 50 A 9 H 00	<u>GROUPE A</u> Rencontre dans cour et la suite en classe	Disponible dès 9 h 00 et jusqu'à 18 h 00
	9 H 15 A 10 H 30	<u>GROUPE B</u> Rencontre dans cour et la suite en classe	Disponible dès 10 h 30 et jusqu'à 18 h 00
Vendredi 28 août 2020 <u>Sans le parent</u>	9 H 15 A 10 H 30	<u>GROUPE A</u> Rencontre dans cour et la suite en classe	Disponible dès 10 h 30 et jusqu'à 18 h 00
	7 H 50 A 9 H 00	<u>GROUPE B</u> Rencontre dans cour et la suite en classe	Disponible dès 9 h 00 et jusqu'à 18 h 00
Lundi 31 août 2020 <u>Sans le parent</u>	Horaire d'école régulier	Les enfants sont en grand groupe classe avec leur enseignante, comme pour le reste de l'année.	
Mardi 1 ^{er} septembre 2020 <u>Sans le parent</u>	Horaire d'école régulier	Les enfants sont en grand groupe classe avec leur enseignante, comme pour le reste de l'année.	

Lors de ces premières journées, nous prendrons le temps de bien expliquer le fonctionnement de la nouvelle réalité que vivront nos jeunes en ce début d'année scolaire et de répéter certaines directives importantes. Les élèves auront également l'occasion de rencontrer les enseignants et membres du personnel et de faire connaissance.

Assemblée générale et rencontres générales de parents (10 septembre)

Les directives et consignes sanitaires émises par la Direction de la santé publique nous amènent à procéder à la tenue de l'assemblée générale annuelle et des rencontres générales de parents prévue le 10 septembre prochain de manière virtuelle. Nous utiliserons la plateforme ZOOM qui nous permettra, entre autres, de procéder à l'élection des membres de notre conseil d'établissement. Ainsi, un *Guide d'utilisation de ZOOM* destiné aux parents vous sera envoyé prochainement pour le bon déroulement de notre assemblée.

8

Bulles-classes

Chaque élève fera partie d'une « bulle-classe » qui sera son groupe classe habituel. La bulle-classe sera « fermée », c'est-à-dire que les élèves de ce groupe demeureront ensemble pour l'ensemble des cours et lors du dîner. Dans les cas où cette situation ne sera pas possible (exemple : au service de garde en avant-midi ou après-midi, dans la cour d'école), des mesures seront mises en place pour respecter les normes de la santé publique : mesures d'hygiène accrues et distanciation.

Services pour les élèves ayant besoin de soutien adapté

L'équipe de direction identifiera les élèves qui auront été ciblés par les intervenants de l'année précédente comme étant des jeunes ayant des besoins de suivis particuliers. Les membres de l'équipe des services complémentaires (orthopédagogue, psychoéducateur, psychologue, ergothérapeute et orthophoniste) planifieront dès les premiers jours de leur retour au travail l'organisation des services à offrir. Ceux-ci communiqueront avec les parents des élèves concernés en temps opportun.

Une communication mensuelle aux parents est prévue par les intervenants avec ces élèves.

Arrivée à l'école en matinée

Les élèves qui fréquentent le service de garde, pour la période du matin, peuvent se présenter dès 7h à l'entrée du service de garde. Les parents qui accompagnent leur enfant jusqu'à l'accueil doivent absolument porter un couvre-visage ; il en va de même pour les élèves du 3^e cycle (5^e et 6^e année). De plus, la désinfection des mains de tous ceux qui franchissent la porte est obligatoire.

Les élèves qui arrivent à l'école à partir de 7 h 50 devront se rendre en classe immédiatement (aucun élève ne pourra rester dans la cour d'école sauf ceux inscrits au service de garde). Ils seront accueillis par un adulte, devront se laver les mains et faire leur routine du matin dans leur classe.

Les déplacements dans les corridors doivent respecter les règles de la santé publique (1 m de distance entre élèves et 2 m avec les adultes). Les élèves doivent suivre les consignes de circulation dans l'école (il y aura un enseignement explicite des règles de circulation dans l'école durant les premiers jours d'école).

Accueil en salle de classe

L'enseignant accueillera les élèves à l'entrée de la salle de classe et veillera à la distanciation physique en assurant un bon fonctionnement. Dès l'entrée en classe, les élèves devront se laver les mains.

Départ des élèves

Les élèves sortiront et quitteront immédiatement vers la porte de la cour d'école qui sera désignée. Lors des premiers jours d'école, les élèves recevront les explications concernant les déplacements ainsi que le déroulement lors de la fin des classes. Des zones seront identifiées pour les élèves qui devront attendre une personne pour les accompagner sur le chemin du retour.

En ce qui concerne le départ des élèves qui seront pris en charge au service de garde, les parents entrent dans l'école en passant par la porte principale du secrétariat. Évidemment, des mesures de distanciation doivent être appliquées en tout temps pour les parents qui attendent.

Circulation dans l'établissement

Le plan de ces nouveaux aménagements sera présenté aux élèves lors des premiers jours de classe. Des membres du personnel dirigeront également les jeunes lors de leur première journée. La signalisation aidera les élèves à respecter la distanciation physique, à circuler du côté droit du corridor (lorsque le sens unique n'est pas possible) et à entrer et sortir par les portes désignées.

Dans la mesure du possible, les élèves demeurent dans le même local toute la journée. Si des déplacements doivent avoir lieu, par exemple pour se rendre aux cours d'éducation physique, les élèves du 3^e cycle devront porter le couvre-visage et éviter de flâner inutilement dans les corridors.

Il y aura des périodes pour aller aux toilettes pour chaque groupe-classe, mais comme il peut arriver à tout moment qu'un enfant ait besoin d'aller aux toilettes, il pourra y aller de façon individuelle pendant les cours à la toilette désignée pour son groupe (avec consignation écrite de la part de l'adulte en présence).

Boire directement aux fontaines d'eau est **interdit**. Chaque élève devra apporter sa propre **bouteille d'eau bien identifiée** qu'il conservera avec lui sans la partager. Le remplissage des bouteilles n'est permis qu'aux stations d'eau ou aux endroits désignés par l'école. Il est donc conseillé d'apporter une bouteille d'eau déjà remplie afin d'éviter les engorgements aux fontaines d'eau.

Récréations

Toutes les bulles-classes auront un espace suffisamment grand pour jouer. Les éducateurs, les TES et les enseignants d'éducation physique enseigneront des jeux aux élèves afin qu'ils puissent bouger et profiter de leur temps à l'extérieur.

Rassemblements

Les rassemblements avec grand nombre d'élèves (par exemple : fête de la rentrée, rassemblement au gymnase par cycle, etc.) et les activités spéciales entre les groupes sont interdits pour le moment à l'école.

Grille-matières

Tous les cours sont maintenus à l'horaire, que ce soient ceux du titulaire (français, maths, arts plastiques, ECR, sciences et Univers social) ou ceux des spécialistes (éducation physique, anglais, art dramatique et danse). L'équipement partagé sera nettoyé après chaque utilisation. Dans la mesure du possible les activités sportives seront offertes à l'extérieur. Les cours d'anglais et d'art auront lieu dans le local du titulaire ou soit dans les locaux respectifs.

Quant aux activités parascolaires, sportives, culturelles et scientifiques, plus de détails suivront après la rentrée scolaire, mais pour l'instant aucune activité offerte par un organisme externe n'a été réservée.

Sorties éducatives

Pour l'instant, les sorties éducatives ne seront pas permises.

Retards

Les élèves qui arrivent en retard à l'école devront se présenter au secrétariat, mais le parent ne pourra pas entrer dans l'école. Si vous le souhaitez, vous pouvez laisser un message vocal à l'école ou remettre une note écrite à votre enfant pour justifier le motif de son retard. Par la suite, les élèves devront se rendre directement en classe sans tarder.

Départs pendant la journée scolaire

Le parent doit se présenter au secrétariat de l'école pour signer le départ de son enfant. Lorsque le parent se présente à l'école à la porte de l'entrée principale, il doit attendre une indication avant d'entrer. Le port du couvre-visage et la désinfection des mains seront obligatoires pour entrer.

Dîner

Les élèves doivent se laver les mains avant et après le dîner et ils dîneront tous dans leur local de classe ou si ce n'est pas possible, les mesures de distanciation entre les bulles-classes seront appliquées. Aucun partage ou échange de nourriture n'est permis. Les élèves pourront se prévaloir du service de traiteur avec un système de commande de repas en ligne qui seront livrés à l'école en format boîte à lunch. Ce service sera disponible à partir de la mi-septembre. Nous vous tiendrons informés des dates précises ultérieurement.

À l'heure du dîner, tous les élèves iront également à l'extérieur (dans la cour - dans leur espace désigné - ou prendre une marche).

Accès à l'école

Pendant l'année scolaire 2020-2021, l'école devra limiter considérablement le nombre de visiteurs, voire même les interdire, parents inclus. L'accès quotidien à l'école est limité aux élèves et au personnel, **à moins d'avoir pris un rendez-vous au préalable**. Les visiteurs devront à ce moment porter le couvre-visage en tout temps. Les visiteurs autorisés devront signer le registre des visiteurs au poste de garde de l'entrée principale et indiquer leurs coordonnées téléphoniques afin que l'on puisse rapidement communiquer avec eux au besoin.

Mise à niveau des apprentissages

Bien que les savoirs essentiels aient été enseignés à distance au printemps dernier, le mois de septembre sera consacré à une mise à niveau des apprentissages de l'année précédente dans chacune des disciplines scolaires, si nécessaire.

Les enseignants auront le mandat d'effectuer un portrait classe en début d'année dans chacune des disciplines afin de vérifier l'état de l'apprentissage des élèves au niveau des préalables à la réussite des nouvelles notions à apprendre. Cette mesure servira à aider les enseignants à identifier les notions importantes moins bien maîtrisées par certains élèves et à ajuster l'enseignement en fonction des besoins prioritaires de leurs élèves.

11

Hygiène et salubrité

Il est important de mentionner que des règles d'hygiène accrues seront mises en place pour la sécurité des élèves qui seront présents. Aussi, la désinfection des locaux et du matériel sera faite régulièrement pour éviter les risques reliés à la Covid-19.

Conclusion

Nous espérons que ce petit guide répondra à plusieurs de vos questions et vous rassurera. Sachez que nous gardons toujours en tête la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel. Nous souhaitons de tout cœur que ces mesures puissent évoluer avec le temps et que nous retrouvions graduellement le mode de fonctionnement auquel nous étions habitués par le passé.

D'ici là, nous vous tiendrons informés de tous développements ou changements qui pourraient survenir tout au long de notre année scolaire et des ajustements ou nouvelles mesures à mettre en œuvre!

Bonne rentrée scolaire et au plaisir de vous rencontrer. ☺

La direction et les membres de l'équipe-école